

CISCAR, Centrale d'Achats des Réseaux Automobiles

N° Contrat: L00641

Désignation

77-81 ter rue Marcel Dassault 92100 Boulogne-Billancourt

FACTURE n°: L00010641 du: 01/06/18

Prix Unit.

Net

Montant Net

H.T.

Code

TVA

JULIEN FARGAL AUTOMOBILES

Qté

1 RUE DU CAILLOU

46220 PRAYSSAC

FRANCE

Acheteur :

Référence

Compte client : C11742 payeur : C11742

Affaire n°: L00641

Période du 01/06/18 au 30/06/18

LOC.CISCAR.	36TACIT		ION CISCAR CL SERIE:9102152	IP ADV	ANCE AU	JTHENTIQUE	1.00	124.00	124.00 €	С
CONDITIONS 09_PRELEVE Le			: Base HT € 124.00 €		Taux 20%	Montant TVA € 24.80 €	тот	TAL HT € AL TVA €	124.00 24.80	€
Montant 148.80 €		TVA ACQUITTE			S de retard de paiement	•	Acompte PAYER €	148.80 0.00 148.80	€	

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (extrait): Aucun retour de fournitures pour quelque raison que ce soit ne doit être fait sans accord préalable de CISCAR à laquelle doit être adressé un courrier d'accompagnement avec photocopie du bon d'expédition. De convention expresse, pour toute contestation, litige ou difficulté seul le Tribunal deParis est compétent. Sauf conditions particulières nos factures sont payables à 30 jours sans escompte en cas de règlement anticipé. Dans tous les cas, la date de règlement mentionnée sur la facture constitue la limite au de laquelle des pénalités de retard seront appliquées (Loi 92.1442 du 31.12.1992).

en application des articles L441-6 et D441-5 du Code du commerce

Les sommes dues porteront intrêt de plein droit, après mise en demeure (sans que le taux puisse être inférieur à trois fois le taux de l'intérêt légal) et sans que cette clause nuise à l'exigibilité de la dette CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE (Loi n° 12/05/1980) - CISCAR se réserve la propriété des EQUIPEMENTS ou MATERIELS vendus et livrés jusqu'à l'encaissement effectif des titres de paiement couvrant l'intégralité de leur règlement. En cas de non paiement total ou partiel pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, CISCAR a la faculté, sans formalité de reprendre matériellement possession de ces EQUIPEMENTS ou MATERIELS aux frais, risques et périls de l'acquéreur.